

Septembre 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITE DU PROGRAMME

Cent quatorzième session

Rome, 11-15 novembre 2013

**Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de réduction des
risques de catastrophe
en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes**

RÉPONSE DE LA DIRECTION

- Conformément aux recommandations formulées par le Comité du programme à sa cent-douzième session (CL 145/6 par. 24.b) concernant les modalités qui permettraient d'abaisser les coûts tout en garantissant un accès adéquat aux informations contenues dans les rapports d'évaluation, le document PC 114/3 est présenté sous forme de résumé exhaustif traduit dans les langues de la FAO, tandis que le rapport d'évaluation est publié dans sa version intégrale sur le site web de la FAO en langue originale.

Indications que le Comité du Programme est invité à donner

- Le Comité du Programme souhaitera peut-être formuler des avis et dicter des orientations sur les questions essentielles abordées dans le rapport d'évaluation et dans la réponse de la Direction, ainsi que sur les mesures proposées par la Direction pour donner suite aux recommandations indiquées dans le rapport.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Laurent Thomas
Sous-Directeur général
Département de la coopération technique
Tél. +39 (06) 570-55042

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mi522f

1. La Direction a pris connaissance avec intérêt de l'*Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de réduction des risques de catastrophe en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes*. L'Évaluation fournit une analyse approfondie des activités menées par la FAO en matière de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience sur le terrain dans les régions Asie, et Amérique latine et Caraïbes. Elle formule des recommandations visant à exploiter au mieux l'avantage comparatif de la FAO afin de tirer pleinement parti des possibilités offertes dans le contexte des programmes de réduction des risques de catastrophes et de résilience à l'échelle mondiale.

2. La Direction apprécie la rigueur du processus utilisé pour l'Évaluation, à l'occasion de laquelle de larges consultations ont été organisées avec de multiples parties prenantes tant au sein de l'Organisation qu'à l'extérieur (par le biais des partenaires principaux). La Direction accueille favorablement les recommandations d'ordre général formulées par l'Évaluation et note qu'elles sont présentées sous forme de constatations et de conclusions dont la portée dépasse les deux régions évaluées. D'ailleurs, certaines des constatations et conclusions peuvent être extrapolées à d'autres régions que l'Asie et l'Amérique latine et les Caraïbes.

3. L'élaboration de la réponse de la direction a été guidée par le nouvel Objectif stratégique 5 sur la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise en concertation étroite avec l'équipe multidisciplinaire de base, notamment des membres de chaque département technique et de chaque bureau régional. Elle a coïncidé avec la préparation du plan de travail et du cadre de suivi et d'évaluation pour l'Objectif 5 et lui a servi de base. En conséquence, la réponse de la Direction sera utilisée comme un document de plaidoyer pour l'Objectif stratégique 5 sur la réduction des risques de catastrophes pour améliorer la résilience au cours du prochain exercice biennal.

4. L'Évaluation arrive à un moment crucial de la transition vers une approche plus décentralisée et intégrée, qui regroupe les activités d'urgence axées sur le développement sous un même objectif de résilience dans le cadre de l'Objectif stratégique 5, prenant acte ainsi de l'importance de la réduction des risques de catastrophe. La Direction se félicite en particulier que l'Évaluation reconnaisse les points suivants:

- a) La réduction des risques a pris une place plus grande et bénéficie d'une priorité plus élevée à tous les échelons de l'Organisation [et] l'adaptation au changement climatique [a bénéficié aussi] d'une attention accrue - un changement positif qui peut donner à la FAO un rôle central consistant à réduire l'écart entre des notions telles que les catastrophes, les vulnérabilités, la sécurité alimentaire, la résilience et l'adaptation au changement climatique, et mieux faire comprendre leur signification, à condition de disposer des capacités institutionnelles adéquates¹.
- b) Dans certains pays, les activités de plaidoyer de la FAO ont permis aux gouvernements de mettre davantage l'accent sur les petits exploitants agricoles que dans le passé, grâce à des interventions axées sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence. Dans d'autres pays, la FAO a défendu avec succès les priorités locales auprès des gouvernements, notamment en relançant les initiatives en faveur de la vulgarisation au niveau local².
- c) La contribution la plus efficace de la FAO en matière d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence en Asie a concerné la lutte contre les maladies animales, notamment la grippe aviaire hautement pathogène³.

¹ PC 114/3 par. ES6.

² PC 114/3 par. ES12.

³ PC 114/3 par. ES16.

- d) La FAO a accru sa collaboration avec d'autres organisations du système des Nations Unies pendant la période d'évaluation et pris une part plus active dans les mécanismes conjoints de coordination et les processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)⁴.

5. L'Évaluation a examiné l'intégration de la parité hommes-femmes dans les interventions visant à réduire les risques de catastrophes et fait ressortir que ces questions n'étaient pas suffisamment prises en compte dans les phases de conception et de mise en œuvre des projets. Cette lacune est traitée dans le processus de planification de l'Objectif stratégique 5, qui intègre la parité hommes-femmes comme un thème transversal aux différents niveaux de la chaîne des résultats, et définit des axes de travail essentiels et des indicateurs sexospécifiques. Des mesures seront prises pour donner suite aux recommandations spécifiques de l'Évaluation concernant la parité hommes-femmes dans le plan de travail opérationnel pour l'Objectif stratégique 5.

6. La Direction accueille favorablement les recommandations qui se rapportent au partenariat. Les partenariats stratégiques qui tirent parti de l'avantage comparatif sont un élément central du plan de travail pour l'Objectif stratégique 5 et une priorité et une importance élevées leur seront accordées afin de mieux servir les pays et les communautés les plus vulnérables. Il va sans dire que la FAO ne peut pas s'acquitter seule de son mandat, en particulier pour ce qui concerne la réduction des risques de catastrophes étant donné les risques et les crises accrues qui nous menacent.

7. La Direction se félicite des recommandations concernant le renforcement des capacités et qui demandent à la FAO de se concentrer sur une approche plus exhaustive et laissant l'initiative aux pays afin de renforcer les capacités individuelles et institutionnelles ainsi qu'en matière de formulation des politiques au sein des États membres afin d'obtenir des résultats et un impact plus durables. Le plan de travail pour l'Objectif stratégique 5 intègre et privilégie le renforcement des capacités conformément à la stratégie de l'Organisation en la matière.

8. Dans l'ensemble, la Direction accueille favorablement les conclusions et les recommandations formulées par l'Évaluation concernant le rôle et le travail de la FAO dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes. Parmi les six recommandations, quatre sont pleinement acceptées. Deux recommandations (4 et 5) sont partiellement acceptées, étant donné la responsabilité de la FAO de fournir une assistance et un appui à tous ses membres.

9. La Direction constate que le rapport reconnaît les défis auxquels la FAO est actuellement confrontée, mais souligne aussi les possibilités uniques que cela comporte. La Direction souhaite remercier l'Équipe chargée de l'Évaluation, les membres du Groupe d'experts externes, les experts participant à titre individuel et le Bureau de l'évaluation pour leur révision et analyse approfondies.

10. On trouvera d'autres informations dans la matrice.

⁴ PC 114/3 par. ES27.

Recommandations issues de l'Évaluation	Direction Acceptation, acceptation partielle ou rejet et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction - Mesure à prendre			
		Activités	Unité responsable	Calendrier	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
<p>Recommandation 1</p> <p>Aux départements techniques, concernant l'intégration de la notion de réduction des risques de catastrophe dans les activités et programmes de la FAO</p> <p>Il est recommandé à la FAO de recentrer son approche de la réduction des risques de catastrophe en l'intégrant dans ses activités principales de développement car cela lui permettra d'apporter une contribution technique plus probante et cohérente à la réduction des risques et à l'adaptation au changement climatique, conformément à l'Objectif stratégique révisé n° 5 de l'Organisation qui est d'améliorer la résilience.</p>	Acceptée	<p>La nécessité de fournir aux États membres un soutien au renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophes sera prise en compte par des travaux concernant deux résultantes principales de l'Objectif stratégique 5:</p> <p>1. Résultante 1 au niveau institutionnel:</p> <p>«Les pays et les régions disposent de systèmes juridiques, politiques et institutionnels ainsi que de cadres réglementaires applicables à la gestion des risques de crise et de catastrophe pour l'agriculture, l'alimentation et la nutrition».</p> <p>2. Résultante 3 au niveau des communautés:</p> <p>«Les pays appliquent des mesures de prévention et d'atténuation des impacts qui permettent de réduire les risques pour l'agriculture, l'alimentation et la nutrition»</p>	Équipe de base multidisciplinaire pour l'Objectif stratégique 5	PMT 2014-2017	Non

Recommandations issues de l'Évaluation	Direction Acceptation, acceptation partielle ou rejet et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction - Mesure à prendre			
		Activités	Unité responsable	Calendrier	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
<p>Recommandation 2</p> <p>Aux départements techniques, concernant la nécessité de concevoir un cadre logique multidisciplinaire pour compléter le programme de réduction des risques de catastrophe pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p> <p>Il est recommandé à la FAO d'élaborer un cadre logique multidisciplinaire qui recense clairement les liens de causalité entre les interventions de base de la FAO, la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophe, le changement climatique et la résilience.</p>	Acceptée	<p>Conçu sur la base de nombreuses années de bonnes pratiques, le plan de travail pour l'Objectif stratégique 5 s'articule autour de quatre piliers en s'appuyant sur le Cadre d'action de Hyogo.</p> <p>Le plan de travail et le cadre de suivi et d'évaluation de l'Objectif stratégique 5 qui sont élaborés intégreront davantage la parité hommes-femmes dans la chaîne de résultats et le système de suivi connexe.</p>	Équipe de base multidisciplinaire pour l'Objectif stratégique 5 et points focaux régionaux	PMT 2014-2017	Non
<p>Recommandation 3</p> <p>À la direction générale, concernant les capacités institutionnelles</p> <p>Il est recommandé à la FAO de renforcer considérablement ses capacités institutionnelles afin de donner une assise technique et</p>	Acceptée	<p>Renforcer les capacités de la FAO (en particulier les aptitudes et les compétences du personnel) afin de fournir les produits fixés pour l'Objectif stratégique 5 de la manière suivante:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. capacités techniques: poursuivre les activités visant à élaborer des 	Équipe de base multidisciplinaire pour l'Objectif stratégique 5 en étroite coopération avec TCSR, OSD et OHR.	PMT 2014-2017	Oui (extra-budgétaire)

Recommandations issues de l'Évaluation	Direction Acceptation, acceptation partielle ou rejet et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction - Mesure à prendre			
		Activités	Unité responsable	Calendrier	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
théorique renforcée au concept de réduction des risques de catastrophe au niveau du Siège, dans les principaux bureaux régionaux et dans certains bureaux nationaux, en mettant un accent accru sur l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les programmes.		<p>normes et des outils d'orientation pour la réduction des risques dans tous les secteurs qui permettront à la FAO de renforcer les capacités des États membres de réduire et de gérer les risques et d'intégrer efficacement les questions de parité hommes-femmes dans les programmes et les projets de réduction des risques de catastrophes; ajouter aux qualifications requises du personnel technique les compétences et expériences en matière de réduction des risques de catastrophe dans les avis de vacance de poste pertinents.</p> <p>2. capacités opérationnelles et fonctionnelles: poursuivre le processus de décentralisation en vue de renforcer les complémentarités des compétences du personnel en matière d'urgence et de développement et promouvoir la synergie des interventions afin d'assurer la cohérence des</p>			

Recommandations issues de l'Évaluation	Direction Acceptation, acceptation partielle ou rejet et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction - Mesure à prendre			
		Activités	Unité responsable	Calendrier	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
		<p>activités de réduction des risques de catastrophes et de gestion des crises pour améliorer la résilience.</p> <p>3. ressources financières: mobiliser des ressources extra-budgétaires supplémentaires pour la formation, la diffusion et la communication sur la réduction des risques de catastrophe dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition en particulier dans les pays exposés aux catastrophes et leurs communautés les plus vulnérables et pour les groupes différenciés en fonction du sexe.</p>			
<p>Recommandation 4</p> <p>À la direction générale et aux départements techniques, concernant la participation à des programmes de réduction des risques de catastrophe dans les pays</p> <p>Il est recommandé à la FAO de réduire ses interventions dans des pays présélectionnés en se fondant</p>	<p>Partiellement acceptée</p> <p>Il est largement admis aujourd'hui qu'aucune région dans le monde n'est à l'abri de catastrophes.</p> <p>L'Organisation s'est engagée à soutenir tous les États membres.</p>	<p>Dans le cadre de son programme de résilience de l'Objectif stratégique 5 et de sa perspective multidisciplinaire et multirisques, l'Organisation mettra tous ses produits et ses services à la disposition de tous les pays.</p> <p>La définition d'une chaîne de résultats claire permettra de garantir que l'appui fourni par l'Organisation est efficient et efficace.</p>	Équipe de base multidisciplinaire pour l'Objectif stratégique 5 et points focaux régionaux	PTB 2014-2015	Non

Recommandations issues de l'Évaluation	Direction Acceptation, acceptation partielle ou rejet et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction - Mesure à prendre			
		Activités	Unité responsable	Calendrier	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
sur des critères clairs tels que les capacités nationales en matière de réduction des risques de catastrophe, la vulnérabilité aux variations climatiques, l'exposition aux dangers naturels, les statistiques relatives à la sécurité alimentaire et les engagements nationaux et les besoins de capacités (c'est-à-dire les demandes de services).					
<p>Recommandation 5</p> <p>Aux départements techniques et aux représentations de la FAO, concernant les domaines d'intervention dans des pays sélectionnés</p> <p>L'équipe d'évaluation recommande à la FAO de recentrer ses interventions sur des zones géographiques se trouvant dans des pays sélectionnés, ce qui lui permettrait de mettre en œuvre l'approche globale de la réduction des risques qui a été recommandée.</p>	<p>Partiellement acceptée</p> <p>Cette recommandation souligne la nécessité de concentrer les efforts sur les zones exposées aux catastrophes ou aux crises dans un pays.</p> <p>Liée à la recommandation 4 ci-dessus qui souligne la nécessité de concentrer les activités de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique pour améliorer la résilience dans certains pays pré-sélectionnés, la suggestion d'intervenir</p>	<p>Tout en favorisant une approche intégrée à l'échelle nationale, fournir aux représentants de la FAO et aux bureaux régionaux un appui interdisciplinaire sur le plan technique, programmatique et financier ainsi qu'en matière de renforcement des capacités afin d'aider au mieux les pays exposés aux catastrophes à centrer leur action sur le renforcement de la résilience dans certaines zones géographiques particulièrement vulnérables qu'ils auront sélectionnées.</p>	<p>Représentants de la FAO dans certains pays ciblés exposés aux crises avec le soutien de l'équipe multidisciplinaire de base pour l'Objectif stratégique 5 et des points focaux régionaux pour la résilience</p>	PMT 2014-2017	Oui (extra-budgétaire)

Recommandations issues de l'Évaluation	Direction Acceptation, acceptation partielle ou rejet et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction - Mesure à prendre			
		Activités	Unité responsable	Calendrier	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
	<p>uniquement dans «des zones géographiques se trouvant dans des pays sélectionnés» ne peut être acceptée que partiellement car elle tient compte uniquement du niveau communautaire alors que les mesures de réduction des risques englobent également les niveaux institutionnel et communautaire.</p> <p>La réduction des risques de catastrophes pour améliorer la résilience doit être traitée à tous les niveaux administratifs pour les communautés les plus vulnérables et, partant, à l'échelle du système pour le pays dans son ensemble. Les mesures de prévention et d'atténuation des impacts doivent être mises en application localement et soutenues par un système institutionnel doté des</p>				

Recommandations issues de l'Évaluation	Direction Acceptation, acceptation partielle ou rejet et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction - Mesure à prendre			
		Activités	Unité responsable	Calendrier	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
	capacités et des ressources lui permettant de prendre des décisions concernant la réduction des risques et la gestion des risques, le contrôle de l'information et l'alerte rapide, la planification préalable et la réponse aux crises. Dans l'ensemble, c'est à l'État membre qu'il revient de décider si une zone géographique désignée a besoin d'un appui centré sur la réduction des risques de catastrophes.				

Recommandations issues de l'Évaluation	Direction Acceptation, acceptation partielle ou rejet et OBSERVATIONS sur la recommandation	Direction - Mesure à prendre			
		Activités	Unité responsable	Calendrier	Financement supplémentaire nécessaire (Oui/Non)
<p>Recommandation 6</p> <p>Aux représentations de la FAO, concernant le dialogue sur les politiques</p> <p>L'équipe d'évaluation recommande à la FAO de nouer des relations avec des ministères autres que les ministères de l'agriculture, notamment les ministères de l'environnement, des finances et de la planification, qui sont des acteurs stratégiques de la réduction des risques de catastrophe.</p>	<p>Acceptée</p>	<p>Dans les pays cibles exposés aux catastrophes, conformément à la recommandation 4 ci-dessus, fournir un appui technique, programmatique et financier ainsi qu'en matière de renforcement des capacités cohérent aux ministères concernés et aux partenaires et réseaux qui s'occupent de politiques et de programmes de réduction des risques de catastrophes intéressant l'agriculture, l'élevage, l'aquaculture, les forêts et les ressources naturelles associées, l'alimentation et la nutrition.</p>	<p>Représentants de la FAO dans les pays ciblés avec le soutien de l'équipe multidisciplinaire de base pour l'Objectif stratégique 5 (en particulier de l'équipe pour la résultante 1 sur la gouvernance des crises et des risques) et des points focaux régionaux pour la résilience</p>	<p>PMT 2014-2017</p>	<p>Oui (extra-budgétaire)</p>